

LE CHIFFRE

1 100

Ville ► C'est le nombre de vélos en libre-service qui seront proposés vendredi dans la métropole, grâce à l'ouverture de trois stations supplémentaires à Lille : Porte des Postes, métro Wazemmes et Gare Lille-Europe. La semaine prochaine, celle d'Euratechnologies ouvrira à son tour. ■ ST. F.



ILS L'ONT DIT

« Venez nombreux vous faire peur avec la crise. »

C'est le thème de la fête d'Halloween, repris sur les cartons d'invitation, organisée hier soir par un COMITÉ DE QUARTIER roubaisien au goût du jour.

TOUSSAINT

Le prix des concessions funéraires dans la métropole : du simple au double

Nous ne sommes pas tous égaux face à la mort. D'autant plus, semble-t-il, lorsqu'on regarde le prix des concessions funéraires. Explications et petit comparatif – non exhaustif – des tarifs aux quatre coins de la métropole.

PAR PAULINE DROUET
metro@lavoixdunord.fr
PHOTO ARCHIVES PIERRE LE MASSON

1. Une législation stricte.

En ce qui concerne le lieu d'inhumation, la loi est rigoureuse. Ne peut se faire enterrer dans une commune qu'une personne née ou décédée sur son territoire, ou dont la famille possède déjà un caveau. Et donc une concession, mais celle-ci ne représente pas pour autant un titre de propriété. « C'est un droit de jouissance du sol, explique Michel Kawnik, de l'Association française d'information funéraire (AFIF). Ce droit n'est valable que si les concessions sont renouvelées et, pour les concessions à perpétuité, si les sépultures sont entretenues. Sinon, la mairie peut effectuer des reprises administratives. »

2. Des prix établis à la mairie.

Mais avant cela et avant même de se préoccuper du choix des obsèques (inhumation – avec ou sans caveau – ou crémation), il convient de payer le terrain de sa dernière demeure. « Ce sont les mairies qui fixent librement les prix, explique Michel Kaw-



Pour suivre l'inflation, au 1^{er} janvier, le prix des concessions augmentera de 1,7% à Tourcoing.

nik. Ils sont votés par le conseil municipal. » Selon ce spécialiste, les lois du marché – l'offre et la demande – rentrent en compte. Plus prosaïquement, le prix du mètre carré dans une commune peut influencer sur le montant des concessions, estime Michel Kawnik. Les villes sont souvent plus chères que leur périphérie. Mais ce n'est pas toujours le cas. Frelinghien, commune à proximité d'Armentières, applique des prix plus élevés que la

ville-centre. La concession trentenaire y revient à 496 € contre 222 € à Armentières.

3. À Tourcoing et Croix, le mètre carré deux fois plus cher qu'à Lille.

Pour une concession simple de cinquante ans, un Lillois déboursera 740,24 €. Cela peut paraître cher par rapport aux 420 € que coûte un emplacement similaire à Seclin ou aux 618 € d'une parcelle de 2 m² à Armentières. Mais ce n'est

rien face aux 1 628 € ou aux 1 690 € que les Tourquennois et les Croisiens devront payer. « Nos cimetières se situent dans un périmètre contraint », justifie Jean-Claude Schouteten, adjoint au maire de Tourcoing délégué à l'état civil. Quand les concessions arrivent à expiration, la municipalité prend en charge les frais d'enlèvement des sépultures. À l'étroit dans ses 21 hectares, le cimetière principal n'aurait d'autres choix

que de « dépenser plus pour avoir un "turnover" plus rapide », explique l' élu qui concède tout de même que les tarifs ont toujours été alignés sur ceux de la « jumelle » Roubaix.

4. L'inflation, même sur les concessions.

Au 1^{er} janvier, les prix devraient à nouveau augmenter de 1,7 % à Tourcoing. Sans que celles-ci ne soient systématiques, toutes les villes appliquent régulièrement des hausses de tarifs. Sur le site de l'AFIF, fi-

« Le prix des concessions sert à couvrir les frais de fonctionnement. »
Henri Thiot, élu lillois.

gure encore les prix pratiqués aux cimetières du Sud et de l'Est, à Lille, en 1998. Alors qu'aujourd'hui, une concession pour dix ans coûte 64,76 €, il y a 13 ans, il fallait compter pour le même espace 102 francs, soit 15,55 €. Une augmentation qu'Henri Thiot, conseiller municipal en charge de l'état civil, explique tout naturellement par l'inflation : « Un cimetière ne fait pas de bénéfice. Le prix des concessions sert à couvrir les frais de fonctionnement. » L'augmentation des tarifs reflète celle du coût de la vie. Et des salaires. « Un cimetière emploie des gardiens, des agents de travaux... » ■

La métropole lilloise, pionnière dans la crémation

« Beaucoup de personnes pensent que le plus beau souvenir n'est pas forcément une dalle en granit mais plutôt dans le cœur. Et les enfants se déplacent énormément. » Bien que la crémation revienne à « 30 à 40 % moins cher qu'une inhumation », pour Michel Kawnik de l'association française d'information funéraire (AFIF), c'est bien l'évolution des mentalités qui influencerait le plus sur le choix de la dernière demeure.

« Il y a un grand nombre de crématoriums dans le Nord, ce qui montre une acceptation de cette pratique. Mais elle intervient surtout

dans les grandes villes. » La métropole lilloise fait ainsi figure de pionnière avec près d'une personne sur deux faisant ce choix. Bien loin des 80 % recensés outre-Manche, mais tout de même au-dessus de la moyenne nationale – un tiers des obsèques – et en constante augmentation.

Un « cavurne » pas dans le dictionnaire

À Croix, un nouveau columbarium – endroit réservé aux urnes funéraires – a ainsi été créé en mai. « Il est déjà presque plein, pré-

cise-t-on au service de l'état civil. Sur soixante-quatre places, il n'en reste que huit. » Ce mur devrait être prolongé au début de l'année prochaine.

Même constat à Tourcoing. Signe de l'évolution des mœurs, le mot « cavurne » ne figure pas encore dans le dictionnaire. Pourtant, la ville compte déjà seize de ces emplacements individuels surmontés d'une dalle – en opposition au columbarium, mur qui comporte de petites niches. « Et cela augmente chaque année », précise Alexis Vandendriessche, le régisseur des cimetières de la commune. ■ PAU. D.
PHOTO PATRICK JAMES

